

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 juin 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 juin 2021

2021 DASCO 94 – Ouverture d'une Académie du Climat dans les locaux de l'ancienne Mairie
du 4^{ème} arrondissement

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 18 mai 2021, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'ouverture de l'Académie du Climat à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

Vu l'avis du Conseil de Paris Centre en date du 18 mai 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6^e commission,

Délibère :

Article 1 :Mme la Maire de Paris est autorisée à ouvrir l'Académie du Climat à compter du 1^{er} septembre 2021 dans les locaux de l'ancienne Mairie du 4^{ème} arrondissement.

Article 2 :Les dépenses au titre de l'Académie du Climat pour l'année 2021 sont estimées à 1.000.000euros en fonctionnement et 2.185.000 euros en investissement.

Article 3 :Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de la Ville de Paris sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO